



Semaine de l'Europe 2019

« #Cettefoisjevoté pour une Europe... »

// Règlement concours photos //

1. Objet du concours

Ce concours photos et artistique est organisé par la Maison de l'Europe – Centre d'Information Europe Direct de Toulouse Occitanie, dans le contexte de l'année des élections européennes (26 mai 2019), pour sensibiliser les citoyens à ce que fait l'Union européenne (UE) dans leur quotidien.

Les participants sont invités à photographier/dessiner un lieu et/ou projet financé par l'Union européenne sur le territoire de Toulouse Métropole. Les participants pourront s'appuyer sur une liste de lieux financés en partie par l'UE, fournie par nos soins, pour réaliser leur photographie et/ou projet artistique.

2. Objectif du concours :

D'une part, sensibiliser le grand public et les jeunes aux questions européennes et à ce qu'apporte l'Union européenne concrètement dans leur quotidien, d'autre part, permettre aux citoyens de la Métropole toulousaine d'exprimer leur créativité tout en leur faisant découvrir des réalisations européennes concrètes. Enfin, cette initiative vise à favoriser une meilleure connaissance des projets financés sur leur territoire et les inciter à exprimer leur choix sur le futur de l'Europe, en allant voter aux élections européennes le 26 mai 2019.

Ce concours s'inscrit dans le cadre de la « **Semaine de l'Europe** » et permettra aux participants de partager, par le biais de la photographie ou autre forme visuelle (dessin, peinture...), leur vision artistique d'une réalisation européenne proche de leur lieu de vie.

3. Modalités et récompenses :

Les participants devront poster leur photo/réalisation graphique sur l'événement de la page Facebook du CIED¹ de Toulouse Occitanie et partager l'événement en public.

3 gagnant(e)s seront sélectionné(e)s selon le nombre de « LIKE » obtenus d'une part, et sur sélection d'un jury dans un second temps.

Leur photo/travail artistique sera ensuite imprimé sur des supports format carte postale et sera diffusé lors des manifestations publiques auxquelles participera la MDE-CIED de Toulouse Occitanie.

1 @europetoulouse



Les photos/dessins artistiques seront édités à 500 exemplaires pour le premier gagnant, et à 250 exemplaires chacun pour les travaux des deuxième et troisième sélectionnés.

Les gagnants recevront chacun un exemplaire de l'ouvrage « *Borderline, les frontières de la paix* » du photographe Valerio Vincenzo, ainsi qu'un « kit européen ».

4. Conditions de participation :

La participation à ce concours est gratuite et ouverte à toute personne majeure sans condition d'âge.

- Restriction géographique² : seules les photographies prises sur la Communauté urbaine de Toulouse Métropole seront éligibles,
- Les réalisations en noir et blanc ou couleur sont acceptées,
- Les participants doivent envoyer/poster une seule image (image unique ou composition de photos) chacun
- Poster la photo avec : le nom de l'œuvre, le lieu où elle a été prise et le nom et prénom du participant.

Pour les photos sélectionnées :

- Les photographies sélectionnées devront être impérativement envoyées à l'adresse mail suivante : europe.toulouse@orange.fr
- Les gagnants acceptent de céder les droits à l'image pour une reproduction de leur travail
- Le fait d'envoyer une photo autorise implicitement La Maison de l'Europe – CIED Toulouse Occitanie à la publier sur son site Internet, sa page Facebook et son compte Twitter.

Les images ne respectant pas ces critères seront éliminées et la Maison de l'Europe se réserve le droit de les retirer de sa page Facebook.

5. Délais de participation :

Dates à retenir :

- Participation au concours et réception des photos du **1er au 31 mai 2019** inclus.
- Annonce des gagnants : **au plus tard le 30 juin 2019** sur l'événement Facebook, la page et sur le site Internet de la Maison de l'Europe.

²Cartographie : https://www.plan.toulouse.fr/map/?t=TOULOUSE_METROPOLE